



Les commérages...

Marion l'Endorme, version AFP



Le Monde a dit du bien du nouveau spectacle du Centre dramatique de Bretagne. Le quotidien parisien en rajoute dans l'éloge, cette semaine, avec une interview-portrait d'Éric Vigner. À l'Agence France-Presse, opinion diamétralement opposée. Une dépêche du 7 janvier titre sur « la très discutable Marion de Lorme ». Extraits : « Dans des tons gris, costumes, décors et lumières, les

personnages évoluent lentement, tournicotent et s'affaissent comme dans un ballet de danse contemporaine, distillant l'ennui à qui mieux mieux [...] On se doit de tenir jusqu'au bout, en regardant avec envie les quelques courageux qui, dès la première mercredi, quittaient la salle pendant l'interminable prologue. » L'ennui tombait ; l'AFP s'est penchée pour le ramasser.

Un écho saignant

Une puce me transmet le memento qu'édite la Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher à l'intention de ses adhérents. On y trouve l'essentiel de la réglementation, les dates d'ouverture et de clôture par espèces de gibier. Et il y a une page consacrée à... la Croix-Rouge Française. Elle commence de façon extraordinaire :

Voici quelques recommandations.

La victime saigne abondamment par une plaie (hémorragie). Pour que ces conseils de premiers secours soient indispensables, les chasseurs du Loir-et-Cher doivent être sacrément maladroits... Enfin un département où le gibier a sa chance !

Des abris hospitaliers

Je prends le bus à l'arrêt du Mous-toir, rue Jean-Le Coutaller. Avant, il y avait un abri de chaque côté de la rue. Puis plus rien, à la suite d'actes de vandalisme. Un jour, un camion est venu pour réimplanter des abris-bus. J'ai été un peu surprise de voir que les ouvriers implantaient deux abris du même côté. « On a des consignes : un abri double de ce côté ; on mettra un abri simple de votre côté

plus tard », m'a-t-on expliqué. Ça fait quelques mois que j'attends. Un détail me chiffonne : il n'y a pas d'abri sur la desserte du centre ville ; il y en a deux dans la direction Hôpital-clinique du Ter-maison de cure de Kerbernès. Il y a une explication rationnelle. La Sécu fait des économies. Désormais, les malades ne prennent plus l'ambulance ; ils prennent le bus comme tout le monde.

Un léger Cyberland-icap

Pluvigner est commune pilote dans le projet Cyberland, qui prévoit de mettre l'informatique et la télématique à la portée de tous. Lanester a posé sa candidature pour une opération identique. Une délégation lanestérienne est donc allée visiter le site pluvignois ; elle comptait dans ses rangs Gildas Tré-

vetin, grand handicapé en fauteuil roulant. Le Cyberland de Pluvigner, Gildas n'a pas eu l'occasion de le découvrir : le site est installé dans des locaux à l'étage, qu'on atteint par un escalier en colimaçon. La cybernétique pour tous, c'est bien. Mais vraiment pour tous, c'est mieux.

De bique et de broc

Cette agricultrice fabrique des fromages de chèvre, qu'elle vend elle-même sur les marchés. Ils sont bons, ses fromages. Je le lui dis. Elle le sait déjà : « Je peux vous montrer mon press-book. J'ai déjà eu

des articles dithyrambiques avec des collègues à vous. » Vu le contexte plutôt caprin, j'ai compris « presse-bouc » et « dithyr' en biques », mais je ne vais pas en faire tout un fromage...

Je joue l'euro, placé.

Jeudi 31, c'était le suspense pour la cotation de l'euro. Il y avait aussi un tiercé. L'euro est arrivé dans le désordre (Avec les chevaux, c'est toujours compliqué). Tiercé : 9,5,6. Euro : 6,5,9,7. Pour 30 F en quatre chevaux, ça rap-

portait 13 000 F dans l'ordre. En jumelé, avec 120 F de mise, on empochait encore 5 100 F. C'est bien la première fois que mon banquier me refille un tuyau hippique qui n'est pas crevé... et sans commission !

Soldes : et voici les prix bar-bars !



Rue du Port, le Café Crème vient de réaliser une première nationale : des soldes en café-bar-brasserie. Bruno, Patrick et Pascal ont servi le petit noir à prix sacrifiés, ainsi que la flûte de champ', pendant toute la journée d'hier. Jean Mercier, responsable de la section commerce à la CCI, est venu

s'assurer que les produits étaient en conformité avec la législation. Il s'est entouré de quelques experts en dégustation, pour que l'intérêt des consommateurs soit réellement protégé. Et tant pis pour vous si vous n'êtes pas passé par là : il n'y aura pas de deuxième démarque !